

Manuel d'utilisation et d'entretien Dispositif antichute mobile

« Söll® BodyControl I »

à utiliser avec un système antichute Söll GlideLoc®

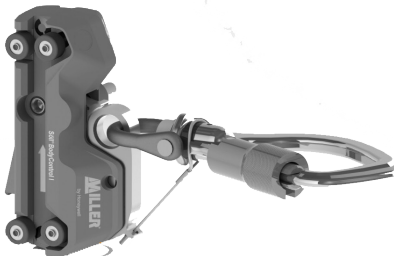
Référence 27441 / 1033980

conforme à la norme NF 353-1:2014

Numéro de série: _____

Date d'achat: _____

Les premiers essais ont été effectués par le fabricant. Une approbation écrite n'est donc pas requise



(Données à remplir par l'installateur à l'encre indélébile).

Date de mise en service: _____

Exploitant/utilisateur: _____

Rue: _____

Emplacement: _____

Tél.: _____

Fax: _____



Sommaire

1.	Informations générales	3
2.	Informations avant utilisation	6
3.	Consignes d'utilisation	8
4.	Inspection et entretien	12
5.	Divers	14

Explication des symboles

	Avertissement! Le non-respect des instructions peut entraîner de graves blessures.
	Important! Des informations utiles et conseils d'utilisation sont donnés ici.

1. Informations générales

1.1 Description du produit et des dangers

Le dispositif antichute «Söll® BodyControl I» (ci-après «dispositif antichute») est un composant du système de protection antichute Söll GlideLoc®. Il est équipé d'un coulisseau conçu pour protéger des chutes de hauteur. Ce dispositif de protection antichute est certifié conforme à la norme NF EN 353-1 [Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Antichutes mobiles incluant un support d'assurage. Antichutes mobiles incluant un support d'assurage rigide.] (ci-après « la norme »). L'exploitant du système antichute doit s'assurer que tous les utilisateurs disposent de leur propre harnais complet et de leur propre dispositif antichute, et que ces derniers sont utilisés conformément au présent manuel.

1.2 Informations sur le fabricant

Honeywell Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG
Seligenweg 10
95028 Hof, Germany
Tél.: +49 (0) 9281 8302 0
E-mail: info-soell.hsp@honeywell.com

1.3 Compatibilité

Le dispositif antichute doit uniquement être utilisé avec les systèmes antichute Söll munis du certificat d'examen CE de type Söll GlideLoc®. L'utilisation de systèmes d'autres fabricants peut entraver le fonctionnement correct et efficace du dispositif antichute.

Le choix et l'utilisation du système Söll GlideLoc nécessitent l'intervention d'un installateur, dûment autorisé par le fabricant, qui dispose des compétences pour aider l'utilisateur à choisir l'équipement adéquat, identifier les besoins pour une installation parfaitement sûre, et monter le dispositif dans une configuration appropriée.

Le dispositif antichute doit uniquement être utilisé avec des harnais complets conformes à la norme NF EN 361 [Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Harnais d'antichute]. Seuls des éléments de fixation de harnais certifiés conformes à la NF EN 361 (marqués d'un « A ») doivent être utilisés.

1.4 Performances du dispositif antichute

La distance d'arrêt maximale en cas de chute est de 140 mm.

L'effort maximal en cas de chute pour un poids de 100 kg sera de 6 kN.

1.5 Définitions et Limites d'utilisation



Danger!

Le non-respect de ces dispositions peut exposer l'utilisateur à un risque de chute de hauteur!

1.5.1 Définitions

Le dispositif antichute « Söll® BodyControl I » est classé EPI de catégorie 3.

1.5.2 Limites d'utilisation

Le poids maximum de l'utilisateur (vêtements et équipement compris) ne doit pas dépasser 140 kg.

Température d'utilisation des systèmes de protection antichute : -40° à +50°C.

L'utilisation à des températures comprises entre +50 °C et +70 °C n'est autorisée que si l'utilisateur porte des vêtements de protection appropriés.

Le dispositif antichute « Söll® Body Control I » du système Söll GlideLoc® est destiné à un seul utilisateur.

Le dispositif antichute « Söll® Body Control I » du système Söll GlideLoc® ne doit pas être utilisé dans des zones présentant un risque d'explosion.

Le dispositif antichute ne doit pas être utilisé pour des activités de loisirs.

1.6 Le dispositif antichute doit toujours être manipulé de manière à éviter tout dommage ou toute corrosion.

1.7 AVERTISSEMENTS

Avant d'utiliser le dispositif antichute, il est impératif que vous lisiez et compreniez le présent mode d'emploi ainsi que toutes les instructions complémentaires fournies pendant la formation ou livrées avec le système correspondant.

**VEUILLEZ CONSERVER CE MANUEL POUR UNE UTILISATION FUTURE
– NE LE JETEZ PAS!**

Demandez à votre employeur de vous former à l'utilisation du dispositif avant sa mise en service. Vous pouvez également vous faire superviser directement par un formateur et/ou une personne compétente.



Danger!

Le non-respect de ces instructions peut entraîner de graves blessures ou un danger de mort !

Tous les utilisateurs doivent être en possession du présent manuel.

L'exploitant du dispositif d'ancrage doit s'assurer que le présent mode d'emploi est toujours conservé dans un endroit sûr et sec, à proximité du dispositif, ou dans un endroit facile d'accès et connu de tous les utilisateurs.

1.8 Il convient d'accorder également une attention particulière aux « réglementations pour l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur », BGR 198, de l'Institut d'assurance et de prévention des accidents, ainsi qu'aux règles BGR 199 relatives à l'utilisation d'équipements de protection individuelle de retenue et de sauvetage.

1.9 Si ce système est revendu dans un autre pays, il est important que le revendeur fournisse le présent manuel dans la langue du pays concerné afin de garantir la sécurité des utilisateurs.

2. Informations avant utilisation

2.1 Stockage

La température de stockage doit être comprise entre -40 °C et +50 °C.

Le dispositif antichute doit être maintenu propre, sec et exempt de poussière. Il convient de ne pas le stocker à proximité d'une source de chaleur, et de ne pas l'exposer à la lumière du soleil.

2.2 Inspection avant l'utilisation

2.2.1 Le dispositif antichute, constitué du mousqueton et du système lui-même, doit être contrôlé dans son intégralité avant chaque utilisation afin de s'assurer de son aptitude à l'emploi et de son bon fonctionnement. (Voir la liste d'inspection prévue à cet effet en page 16.)

2.2.2 Avant l'utilisation, il est nécessaire de vérifier que tous les composants du dispositif antichute se déplacent librement, en particulier l'absorbeur d'énergie et le nez d'accrochage.

2.2.3 Le dispositif antichute ne doit pas être utilisé en cas de défaut ou de doute relatif à la sécurité. Son utilisation ultérieure est soumise à l'approbation d'une personne compétente (telle que définie ci-dessous en 7.1). Si nécessaire, il convient de renvoyer le dispositif antichute au fabricant.

2.2.4 L'utilisateur doit être en bonne santé et en bonne condition physique. Il est interdit à un utilisateur de monter s'il est sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.

2.3 Transport

La température de stockage doit être comprise entre -40 °C et +50 °C.

Le dispositif antichute doit être maintenu propre, sec et exempt de poussière. Il convient de ne pas le stocker à proximité d'une source de chaleur, et de ne pas l'exposer à la lumière du soleil. S'assurer que le dispositif antichute est protégé contre les dommages pendant son transport.

2.4 Pré-requis obligatoires pour l'installation et recommandations avant utilisation

Danger!

Le non-respect des instructions de cette section peut entraîner de graves blessures ou la mort!

Le dispositif antichute doit uniquement être utilisé avec les autres composants du système Söll GlideLoc, comme décrit précédemment dans la section «Compatibilité».

Remarque:



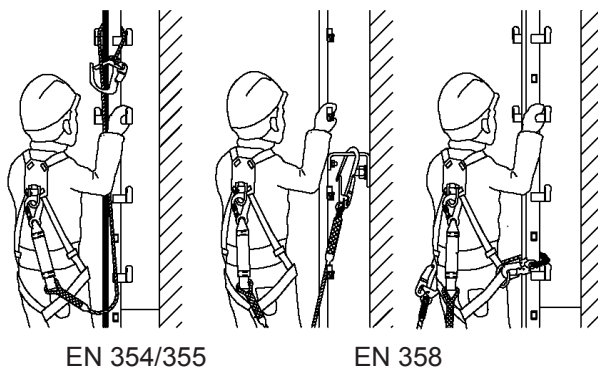
Il convient d'être extrêmement prudent quant au bas du système de protection antichute : pendant les deux premiers mètres, il est possible que l'utilisateur heurte le sol après une chute. (La distance d'arrêt des chutes ajoutée à la hauteur du corps est d'environ 2 mètres.) Une distance verticale de sécurité d'au moins 3,0 m est obligatoire. L'utilisateur doit faire extrêmement attention.

2.5 Avertissement:



Le système antichute et le harnais complet protègent l'utilisateur des chutes pendant la montée et la descente. Lors d'une intervention sur ou à proximité de la voie d'ascension et lors de l'exécution de tâches et d'actions qui ne font pas partie des mouvements habituels d'ascension et de descente, l'utilisateur doit renforcer sa sécurité. Pour ce faire, il doit utiliser une longe conforme à la NF EN 354 [Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Longes] ou une ceinture de maintien conforme à la NF EN 358 [Équipement de protection individuelle de maintien au travail et de prévention des chutes de hauteur. Ceintures de maintien au travail et de retenue et longes de maintien au travail]. Le choix d'une telle longe doit s'effectuer en fonction des types de travaux et de la structure accueillant le système de protection antichute, ainsi qu'en accord avec un expert, si nécessaire. Ceci s'applique également en cas d'arrêt au cours de l'ascension. En cas d'utilisation d'une longe, seuls des dispositifs d'ancrage adaptés tels que des supports de montage doivent être utilisés. Dans toutes ces situations, la longe doit être fixée correctement, le mousqueton fermé, afin d'éviter toute chute (voir Fig. 1).

Fig.1



EN 354/355

EN 358

3. Consignes d'utilisation

3.1 Insérer le dispositif antichute à l'extrémité inférieure du rail de guidage (Fig. 2) ou dans la niche (Fig. 3) (qui doit toujours être positionnée à hauteur d'estomac ou en dessous). La goupille d'arrêt faisant saillie latéralement (Pos. 1) doit se trouver du côté droit et la flèche gravée doit pointer vers le haut.

La goupille d'arrêt (Pos. 1) et la butée (Pos. 2) permettent d'éviter l'utilisation incorrecte du dispositif antichute ainsi qu'un glissement involontaire hors du rail de guidage.

Fig.2

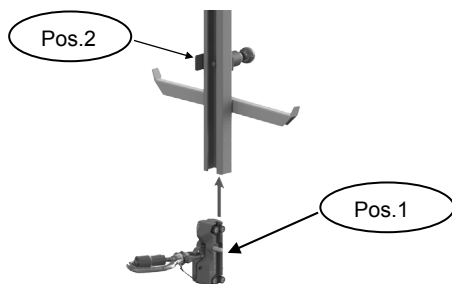
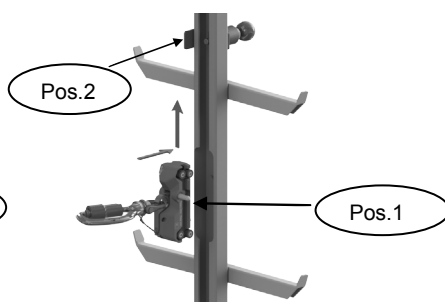


Fig.3



Avertissement:



Le franchissement de la butée est uniquement autorisé

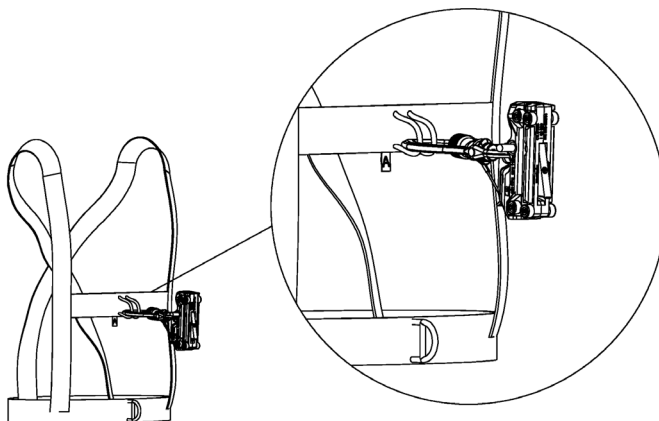
- dans les zones sans risque de chute de hauteur ou
- si la protection antichute est assurée d'une autre manière.

Le mousqueton à verrouillage automatique doit être relié au point d'accrochage thoracique du harnais marqué d'un « A ». (Fig. 4)

Pour déverrouiller le mousqueton, il convient de suivre les étapes suivantes:

1. Tirer la vis en arrière, la faire pivoter à droite et la pousser vers l'intérieur.

Fig.4



Avertissement : Danger de mort !



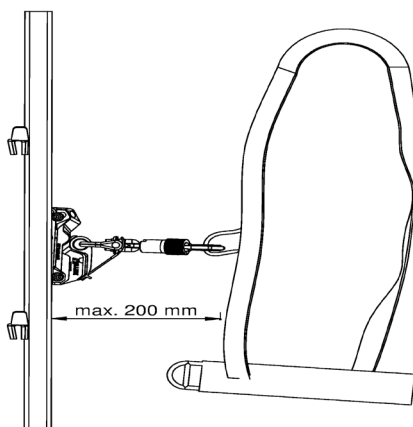
Le mousqueton du **dispositif antichute** doit être **directement relié** au point d'accrochage sternal (marqué d'un « A ») du harnais complet **pour un usage vertical conforme à la norme NF EN 353-1.**

Remarque:

Il est absolument interdit d'utiliser des mousquetons d'un type autre que ceux fournis d'origine.

La distance entre le bord extérieur du rail de guidage et l'œillet plié vers l'intérieur sur le harnais ne doit pas être supérieure à 200 mm (voir Fig. 5).

Fig.5

 **Remarque:**

Le harnais complet doit être bien ajusté!

Si le harnais se détend pendant l'ascension, il doit être réajusté. Durant le réajustement, l'utilisateur doit se trouver en position sûre et assuré par une longe, tel que décrit en 2.5. Consultez le mode d'emploi du harnais et/ou de la longe pour de plus amples informations.

3.2 Après l'insertion et la fixation, le système est prêt à l'emploi. Pour la descente, il est nécessaire que la partie supérieure du corps se trouve en position droite et que l'utilisateur ne se penche pas en arrière. Autrement, le dispositif antichute se bloque.

3.3 Retrait du dispositif antichute hors du rail de guidage

Avertissement:



Avant de détacher le dispositif antichute du harnais et de l'enlever du rail de guidage, l'utilisateur doit s'assurer contre les chutes de hauteur d'une autre manière.

Afin d'enlever le dispositif antichute du rail de guidage, la butée doit être ouverte de sorte que le dispositif puisse franchir cette section.

Si d'autres accessoires (par ex. un mécanisme de sortie) sont installés sur le rail de guidage ou sur l'échelle, veuillez vous référer à leur mode d'emploi respectif.

Après utilisation, ne pas laisser le dispositif antichute fixé au système de protection antichute.

3.4 Utilisation non conforme prévisible

Avertissement:



Toute modification ou adjonction apportée au dispositif antichute sans l'approbation écrite et préalable du fabricant est interdite, car elle peut entraver le bon fonctionnement du dispositif.

3.5 Procédures d'urgence

Il est essentiel que le propriétaire du dispositif antichute dispose d'un plan de sauvetage tenant compte de toutes les urgences possibles, en particulier l'évacuation d'urgence d'une personne blessée.

4. Inspection et entretien

4.1 Un dispositif antichute mobile impliqué dans une chute doit être inspecté par une personne compétente avant sa remise en service.

Ne jamais utiliser un tel dispositif antichute sans l'approbation écrite de ladite personne.

4.2 Le dispositif antichute et **le manuel correspondant** doivent être envoyés à l'usine du fabricant pour inspection et entretien.

4.3 Une personne compétente doit vérifier régulièrement que le dispositif et le système antichute sont en bon état et aptes à l'emploi. **Une telle inspection s'effectue au minimum une fois par an** ou plus fréquemment, en fonction de l'application et des conditions d'utilisation. Ces inspections régulières sont obligatoires, car la sécurité de l'utilisateur dépend de la fonctionnalité continue et de la résistance du dispositif et du système antichute.



Par définition, une personne compétente en matière d'équipement de protection individuelle est :

une personne certifiée qui a participé avec succès à un cours dont le contenu est conforme aux « principes fondamentaux de sélection et de formation des experts dans le domaine de l'équipement de protection individuelle antichute et qui atteste de sa qualification », à savoir la norme BGG 906 [Principes de sélection, formation et certificat d'aptitude des personnes compétentes en matière d'équipement de protection antichute].

4.4 Inspection (voir en 5.3)

Les personnes compétentes doivent utiliser la «**liste de contrôle pour l'inspection**» (page 16).

Entretien

Une personne compétente est autorisée à traiter les anomalies suivantes:

- Élimination des salissures (béton, ciment, peinture, etc.) sur le dispositif antichute
- Nettoyage des marquages

En cas de saleté à l'intérieur du dispositif antichute, ou si le dispositif présente des anomalies qui nécessitent un démontage, il convient de le renvoyer au fabricant (avec le manuel correspondant) pour nettoyage et réparation. Ce processus doit être enregistré dans l'annexe de la liste de contrôle (dans l'espace destiné aux commentaires).

**Remarque:**

Pour des raisons de sécurité, les réparations ne doivent être effectuées que par le fabricant!

4.5 Nettoyage

Laver l'intégralité du dispositif antichute avec de l'eau et le sécher à l'aide d'un chiffon absorbant. Ne pas utiliser de source de chaleur pour le séchage.

Ne pas laver le dispositif avec un nettoyant rapide, un dissolvant ou un dégraissant à base de trichloréthylène. **Ne pas graisser.**

Les roues (Fig. 7/Pos. 3.0) sont dotées de paliers lisses lubrifiés en usine.

Lubrifier légèrement l'étrier de l'émerillon (Fig. 7/Pos. 5.0).

Lubrifier légèrement la vis du mousqueton (Fig. 7/Pos. 6.1), si nécessaire.



Attention! Tenir le dispositif antichute à l'écart des produits chimiques.

4.6 Période d'obsolescence

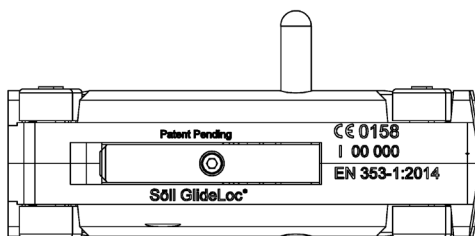
La résistance du dispositif antichute dépend de la fréquence d'utilisation et de l'environnement d'utilisation. Après l'inspection annuelle (à faire par une personne compétente), le dispositif antichute est remis en service pour une utilisation durable si le produit et ses composants sont en bon état.

5. Divers

5.1 Marquage

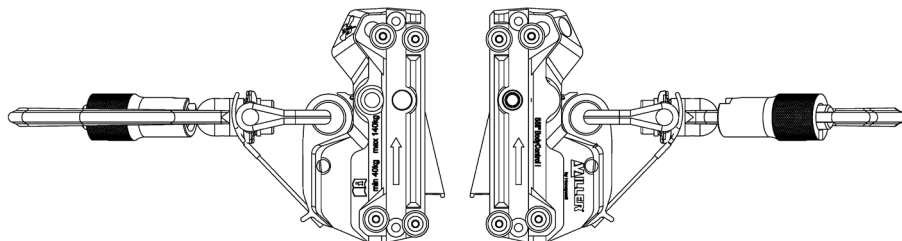
Fig.6:

Vue arrière



Vue du côté droit

Vue du côté gauche



Vuedu côté gauche

Numéro de série

CE 0158



Söll BodyControl I



EN 353-1:2014

min. 40kg max.140kg

- I 00
- 000
- Organisme notifié de surveillance
- Pictogramme qui indique que l'utilisateur devra lire le mode d'emploi
- Désignation du type du dispositif antichute
- Reference to manufacturer:
Honeywell Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG
Seligenweg 10, 95028 Hof, Germany
- Référence de la norme européenne
- Poids minimal/maximal de l'utilisateur

Seule une personne compétente est autorisée à poser une étiquette d'inspection si le dispositif est absolument exempt d'anomalies après son inspection et son entretien.

5.2 Organisme notifié apparenté

DEKRA EXAM GmbH
Dinnendahlstrasse 9
44809 Bochum
CE 0158

5.3 Liste de contrôle pour l'inspection (voir Fig. 7)

Corps (1.0)

- Exempt de peinture/ciment/béton/saleté, etc.
- Tous les marquages sont clairement lisibles (1.2)
- La goupille d'arrêt (1.1) n'est ni pliée ni mobile
- Les pièces coulissantes (1.3) sont en place
- Les pièces coulissantes (1.3) ne sont pas abîmées

Absorbeur d'énergie/Nez d'accrochage (2.0 ; 2.3)

- L'absorbeur d'énergie et le nez d'accrochage se déplacent sans résistance et de manière indépendante.
- L'absorbeur d'énergie (2.0) n'est pas déformé - l'écart à l'emplacement des flèches (voir les vues détaillées Fig. 7) est de max. 1 mm
- Profondeur du nez d'accrochage (2.2) $10 \pm 1,0/-0,5$ mm
- Les flèches de l'indicateur de chute situées à proximité de l'œil de l'absorbeur d'énergie sont alignées l'une avec l'autre (voir les vues détaillées Fig. 7)

Roues (3.0)

- État complet des roues, 8 pièces
- Relâchement radial : max. 0,5 mm
- Les roues tournent librement (concentricité)
- Les roues ne sont pas endommagées
- Les roues tiennent fermement sur l'essieu
- Le diamètre extérieur minimal des roues (3.0) est d'au moins 13 mm

Ressorts (4.0 ; 4.1)

- Tous les ressorts sont vérifiés au moyen de tests fonctionnels (non cassés)

Étrier de l'émerillon (5.0)

- L'étrier de l'émerillon se déplace librement
- L'étrier de l'émerillon n'est pas cassé
- L'étrier de l'émerillon ne présente aucune fissure ni autre dommage
- L'épaisseur de l'étrier (5.0) est d'au moins 5,5 mm
- Les dimensions extérieures des œillets de l'étrier (5.2) ne dépassent pas 40 mm

Mousqueton (6.0)

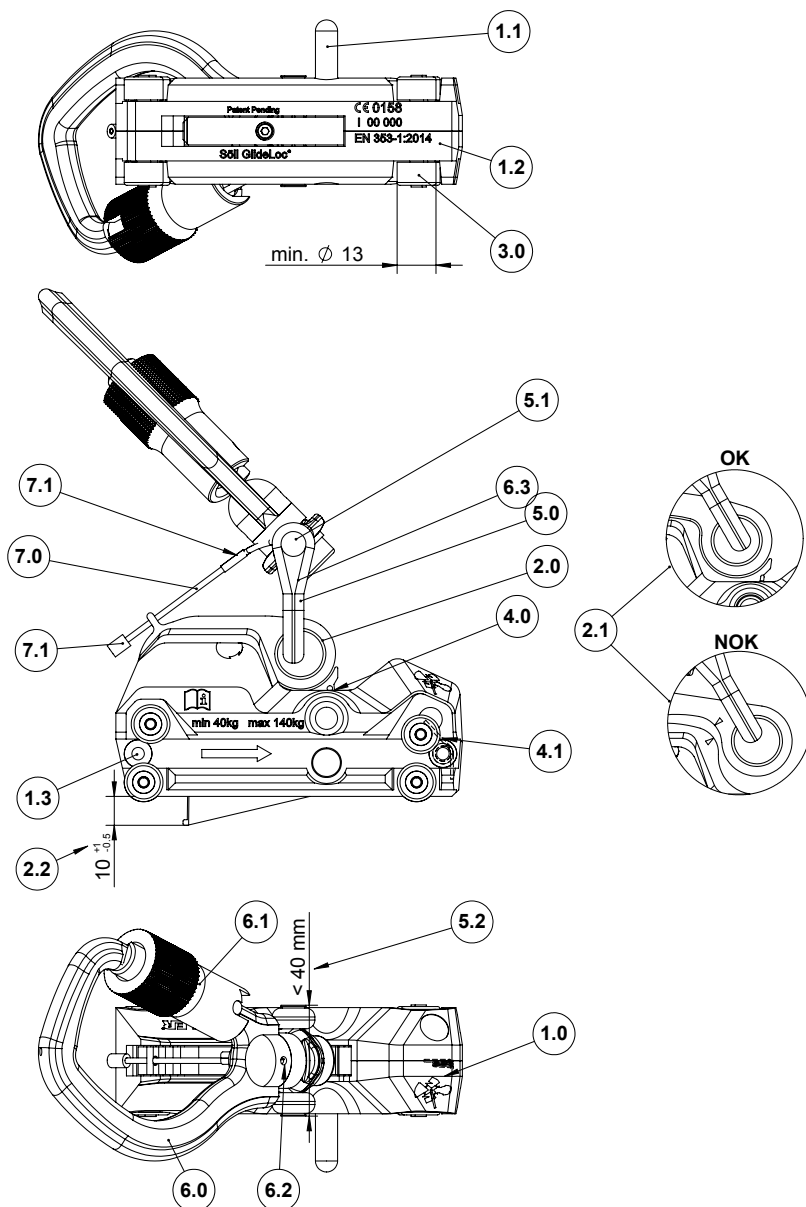
- Le mousqueton n'est ni plié ni cassé!
- Il ne présente aucune fissure ni autre dommage
- La vis (6.1) n'est pas endommagée et fonctionne bien : elle se verrouille automatiquement lorsqu'elle est relâchée manuellement
- La goupille de sécurité (6.2) est en place
- L'écrou spécial (6.3) n'est pas endommagé

Câble en acier (7.0; 7.1)

- Le câble en acier (7.0) est exempt de dommages
- Le câble en acier est exempt de matières étrangères telles que du béton, de la peinture ou du vernis
- Le marquage n'est pas autorisé
- Les boucles manchonnées (7.1) sont en bon état, c'est-à-dire exemptes de dommages et sont fermement serties.

Espace destiné aux commentaires:

Fig. 7



5.4 Journal d'inspection

Date	Motif de l'intervention (inspection régulière ou réparation)	Dégâts identifiés, réparations effectuées et autres indications importantes	Nom/signature de l'expert	Date de la pro- chaine inspec- tion régulière

Honeywell Fall Protection Deutschland
GmbH & Co. KG
Seligenweg 10
D-95028 Hof

Tel. +49 (0) 9281 83 02 0
Tel. +49 (0) 9281 36 26

SFR 112

Septembre 2015

© 2015 Honeywell International Inc.